



Bulletin HYDRO Têt

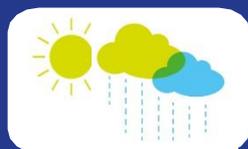


Campagne du 17/05/2024

Le Syndicat de la Têt effectue depuis 3 ans maintenant un suivi annuel (et plus seulement à l'étiage) des cours d'eau de la Têt et de ses affluents en raison de la sécheresse intense qui perdure.

Ces connaissances sont les bases nécessaires pour mieux comprendre le fonctionnement de nos rivières et se partager équitablement la ressource en eau.

Le SMTBV appelle l'ensemble des acteurs du territoire à respecter les restrictions de crise toujours d'actualité et les protocoles et tours d'eau mis en place par les gestionnaires.



Point météo : pluies soutenues les 29-30/04 sur le territoire avec des cumuls de 55-66mm d'Ouest en Est et neiges éparses sur les sommets. Pluie régulière en mai avec des températures fraîches. Cumul annuel encore bien en deça des moyennes de -60 à -70% de déficit pluviométrique.

Prévisions : petits épisodes pluvieux-orageux à prévoir en fin de semaine mais dès mercredi prochain, forte augmentation des températures (29°C en plaine)

MESURES REGLEMENTAIRES

Dernier comité sécheresse : 22 mai 2024

Annnonce : Présentation du nouveau sous Préfet Mr. Bruno BERTHET et de Christine PORTERO-ESPERT en charge du plan sécheresse (anciennement Responsable de pôle à l'ARS)

Arrêté préfectoral en passe d'être prolongé (en attente de décision Préfet) mais à priori :

L'eau de surface de la Vallée de la Têt est maintenue **en crise**.

Ressources souterraines (quaternaire et pliocène) : les unités de gestion Aspres-Réart et vallée de la Têt sont maintenues en **crise**

Retrouver toutes les infos concernant les mesures sur le site de la préfecture des Pyrénées Orientales/ Préservation de la ressource, ainsi qu'une foire aux questions sur l'application des restrictions (DDTM, 2024).



STATIONS TET en m3/s	Moyenne Août 2023 (sur 5 campagnes)	24/01/24	21/02/24	11/04/24	17/05/24
Serdinya – SPC	1.85	2.24	4.2	2.37	6.75
Pont de Prades – SMTBV	0.94	1.39	3.29	3.17	9.40
Marquixanes – SPC	1.90	4.6	4.44	3.47	9.97
Ille sur Têt – SMTBV	1.23	0.86	1.69	1.01	11.0
Perpignan Pont RD900 –SMTBV	1.14	2.58	1.58	1.75	12.1

STATIONS AFFLUENTS en m3/s	Moy. Août 2023 (sur 5 campagnes)	24/01/24	21/02/24	11/04/24	17/05/24
Rotja –SMTBV	0.21	0.214	0.203	0.426	1.19
Cady –SPC	0.09	0.157	0.102	0.279	1.31
Caillan–SMTBV	0.04	0.054	0.066	0.185	0.380
Castellane – SMTBV	0.12	0.191	0.165	0.383	1.035



Syndicat mixte de la Têt bassin versant

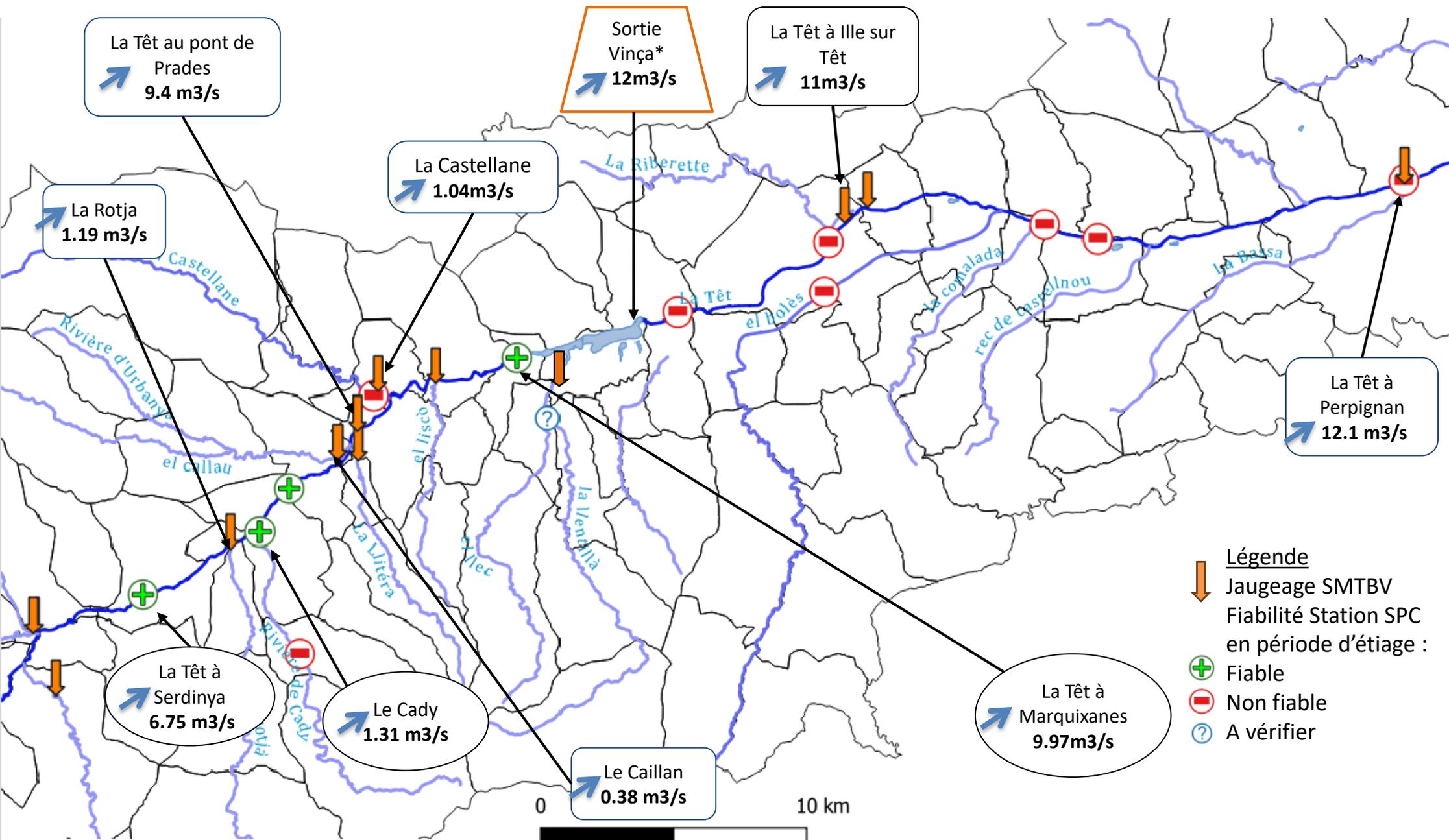
3 rue Edmond Bartissol
66000 PERPIGNAN
T. 04 68 35 05 06

www.bassintet.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

RÉSULTATS DES MESURES DE DEBIT BASSIN VERSANT TET – 17/ 05 / 2024



*débit restitué en rivière (sans compter le canal de Corbère)

LE POINT SUR ...

LES COURS D'EAU

Le bénéfice des pluies régulières depuis fin avril, bien qu'en deçà des moyennes de saison, est non négligeable pour les cours d'eau et la végétation. Les débits remontent de manière substantielle par rapport aux valeurs critiques d'avril sur la Têt et ses affluents (x3 par rapport à la dernière campagne), particulièrement sur la Castellane, la Rotja et le Cady qui s'approchent des valeurs moyennes de mai. On observe une meilleure situation quantitative qu'en 2023 mais qui masque le cumul d'années de sécheresse 2022 et 2023 : les sols restent secs en dessous de 15cm et des observations d'arbres morts (chênes verts, genévriers,...) pourtant habitués à un climat sec sont faites.

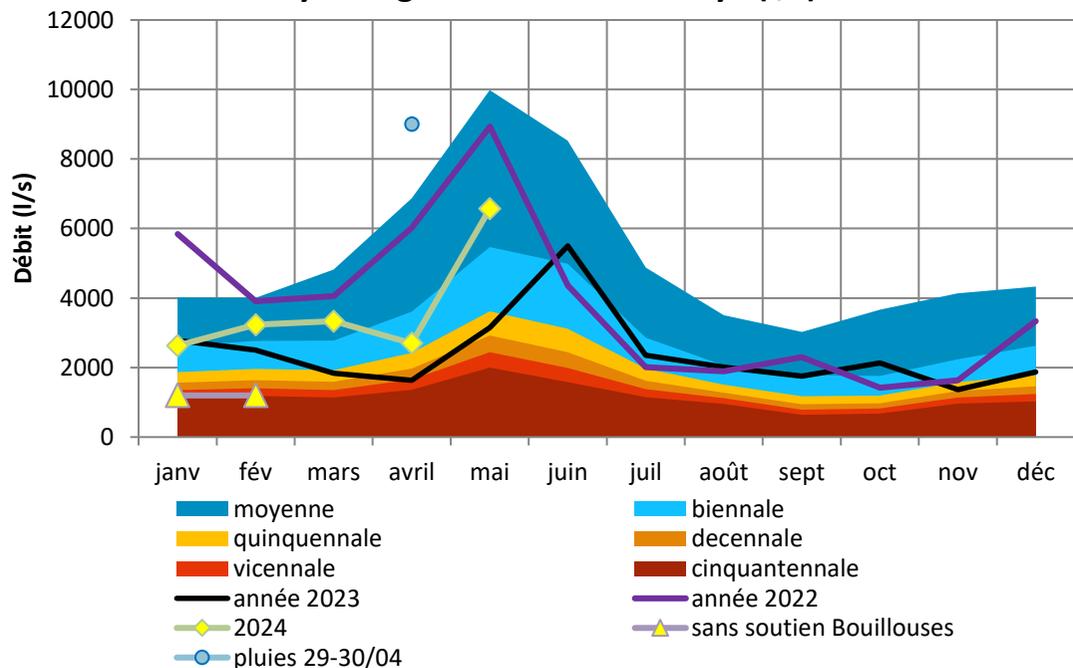
D'un point de vue qualitatif, les pluies permettent également une dilution et une réoxygénation bienvenues des milieux de manière générale et sur certains secteurs eutrophisés depuis deux ans, ainsi que la réalimentation de sources n'ayant pas coulé depuis 2022.

Sur l'axe Têt aval, le barrage de Vinça est en quasi transparence avec un débit de 12m³/s à Perpignan. En partenariat avec l'Office Française de la Biodiversité, la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et le Syndicat de la Têt, l'association Migrateurs Rhône Méditerranée effectuée depuis 2015 (date d'installation de la passe à poissons au seuil de Canet) un suivi de l'alose. Poisson migrateur, il est un excellent indicateur du bon état des cours d'eau et de la bonne continuité des ouvrages du lit de la Têt. Ce mois de mai, grâce à la remontée des débits, leur présence a été observée jusqu'au pont SNCF.

Les pluies ont également eu un impact sur les nappes avec une remontée des piézomètres mais qui reste insuffisante à combler les records bas enregistrés depuis 2023 notamment sur le secteur des Aspres.



Hydrologie de la Têt à Serdinya (l/s)



LES BARRAGES

Le barrage des Bouillouses : $V=10.1/16.3$ utiles Mm³ présente un stock nival très faible. Si aucune perturbation n'est à venir, le remplissage prévu est de 14Mm³ (soit 2Mm³ manquants). Pour rappel, ce volume servira à la fois aux besoins des irrigants durant l'étiage (1^{er} juillet au 30 septembre), et à la production d'énergie hydroélectrique hivernale.

Le barrage de Vinça : $V=24/24.5$ Mm³ est plein grâce aux dernières pluies d'avril-mai. Les débits sont actuellement lissés avec une quasi transparence du barrage pour un débit entrant = débit sortant. L'objectif est d'atteindre la côte max et de la maintenir le plus longtemps possible jusqu'au 1^{er} juillet. Pour rappel, la situation était particulièrement critique jusqu'au mois de mars-avril avec un remplissage très faible du barrage. Comme en juin 2023, il faut compter sur un épisode pluvieux ponctuel et non plus sur une montée progressive des débits due aux précipitations (neige + pluie) pour compléter le remplissage.

Villeneuve de la Raho : $V=7.9/17.5$ Mm³ dont l'alimentation par le canal de Perpignan est rendue peu efficace du fait d'incivilités des irrigants (non respect des tours d'eau). Le stock permettra de subvenir aux besoins des irrigants de La Raho mais des conséquences sur la qualité et l'état écologique des milieux sont à prévoir.

L'EAU POTABLE-QUALITE DE L'EAU

La situation reste critique avec 50 communes en tension dont 30 depuis 2023. Le SIAEP de Bouleternère et la commune d'Ille restent des secteurs sensibles. Du fait des pluies, et de la satisfaction conjointe des usages et des milieux, le canal de Corbère effectue des lâchers dans la Coumelade et le Gimeneil, permettant ainsi la remontée/maintien des nappes et des captages et forages du secteur. A noter cependant, qu'il ne s'agit pas de réservoirs captifs et que les circulations d'eau ne présagent pas d'un même volume garanti dans les semaines à venir.

LES CANAUX AGRICOLES

Les cultures ayant bénéficié des pluies, les besoins sont globalement satisfaits. Tant que la situation hydrologique le permet, les canaux fonctionnent normalement et les tours d'eau ont été suspendus. Les prélèvements sont ajustés aux besoins remontés par les usagers de la Têt et de ses affluents en priorité. Le canal de Perpignan envoie de l'eau à la fois à ses irrigants et à la retenue de Villeneuve de la Raho.

Bien que l'aspect visuel des cours d'eau et de la végétation se soit amélioré, il est important de rappeler que les indicateurs sont encore en deçà des moyennes et que l'écart à rattraper tant en terme pluviométrique, que sécheresse des sols reste critique.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Syndicat mixte de la Têt bassin versant

3 rue Edmond Bartissol
66000 PERPIGNAN
T. 04 68 35 05 06

www.bassintet.fr



CHANGEONS DEMAIN, AGISSONS MAINTENANT



Ce contexte nous invite à ne pas relâcher nos efforts et à poursuivre notre implication dans la communication et la sensibilisation auprès des citoyens. Dans le cadre de ses missions, le Syndicat de la Têt – Bassin Versant (SMTBV) a conçu 3 plaquettes à destination des collectivités, des agriculteurs et des particuliers. Ces outils pratiques et didactiques ont pour objectif de synthétiser et de faciliter la compréhension des mesures à appliquer dans le cadre des arrêtés préfectoraux. Vous pouvez les télécharger gratuitement à partir des liens suivants et également sur notre site internet :

- [Livret Crise à destination des collectivités](#)
- [Livret Crise à destination des exploitants agricoles](#)
- [Livret Crise à destination des particuliers](#)

N'hésitez pas à les diffuser (réseau, association, lieux publics, écoles, bulletins municipaux, offices de tourisme,...).

Pour toute question d'autorisation ou de procédure, la préfecture reste l'autorité compétente.

- Site internet de la DDTM pour suivre l'actualité (arrêté préfectoral en vigueur) :
- Courriel DDTM : dtm-secheresse@pyrenees-orientales.gouv.fr

Le Syndicat ne saurait en aucun cas se substituer aux services de l'Etat. Les documents ici produits ne sont ni contractuels ni opposables mais destinés à faciliter l'information et compréhension des mesures promulguées, parce que chaque goutte compte !

Les mesures de restriction sécheresse pour : les exploitants agricoles

Après 3 années de sécheresse et des hivers marqués par de faibles précipitations, la Têt et ses affluents fournissent de moins en moins d'eau.

Face à ce manque, le préfet est amené à mettre en place des mesures de restriction suivant le niveau de gravité de la sécheresse.

Niveau de sécheresse



Les mesures de restriction sécheresse pour : les particuliers

Après 3 années de sécheresse et des hivers marqués par de faibles précipitations, la Têt et ses affluents fournissent de moins en moins d'eau.

Face à ce manque, le préfet est amené à mettre en place des mesures de restriction suivant le niveau de gravité de la sécheresse.

Niveau de sécheresse



Les mesures de restriction sécheresse pour : les collectivités

Après 3 années de sécheresse et des hivers marqués par de faibles précipitations, la Têt et ses affluents fournissent de moins en moins d'eau.

Face à ce manque, le préfet est amené à mettre en place des mesures de restriction suivant le niveau de gravité de la sécheresse.

Niveau de sécheresse

Etre en crise c'est ...

Se restreindre aux usages prioritaires de l'eau !

- eau potable
- santé
- sécurité civile

Aujourd'hui, nous en sommes là.



Syndicat mixte de la Têt bassin versant

3 rue Edmond Bartissol
66000 PERPIGNAN
T. 04 68 35 05 06

www.bassintet.fr

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

